## Aide-mémoire Grille d'analyse de la capacité à évacuer de l'usager en RI-RTF

La grille doit être remplie dès que l'orientation de l'usager adulte est RI-RTF. Elle permet de déterminer les mesures d'aide nécessaires pour évacuer chaque usager advenant un sinistre. L'intervenant qui remplit cette grille doit se placer dans un contexte d'urgence où la vie de l'usager est en danger.

Concernant l'usager jeunesse DI-TSA-DP, demander au comité de la gestion des risques en sécurité incendie (GRSI) de procéder à l'analyse.

## En vue du jumelage/pairage

### L'intervenant usager :

- \* Remplir les informations connues sur l'usager dans la grille.
- Dans la colonne « Problématiques », cocher la ou les cases correspondantes à la ou les problématiques (mobilité, compréhension, surdité et vision) de l'usager.
- ❖ Dans la colonne « Précisions », indiquer les aides techniques utilisées par l'usager et le nombre de préposés nécessaires pour les transferts, s'il y a lieu (ex. : transfert x 1).
  - Préciser les **comportements opposants** s'il y a lieu et **toute information** qui pourrait aider à mieux comprendre ou nuancer les réponses aux questions (voir précisions au verso de cet aide-mémoire).
- \* Répondre oui (O) ou non (N) aux questions se trouvant au verso de la grille en lien avec les problématiques que présente l'usager.
- Acheminer le formulaire à l'intervenant RI-RTF.

#### L'intervenant RI-RTF:

- Indiquer le nom de la RI-RTF et numéro de chambre lorsque connu.
- Faire suivre le formulaire au comité GRSI <u>grsi.09cisss@ssss.gouv.qc.ca</u> pour analyse.

#### Intégration

### L'intervenant usager :

Remettre copie de la grille à la RI-RTF.

## Dossier de l'usager

### L'intervenant usager :

Rédiger une note suite à la réception de l'analyse par le comité GRSI (grille remplie, code de couleur déterminé et mesures d'aide nécessaires).

#### Mise à jour

### L'intervenant usager :

- ❖ Au moment de rédiger la classification initiale (IDC), valider que l'information contenue dans la grille demeure adéquate.
- Lors de changements (capacités physiques, cognitives, etc.) dans la situation/condition de l'usager.
- Annuellement, au moment de la révision de la classification (IDC)

# Notes importantes

- 1. Répondre seulement aux questions en lien avec les limitations de l'usager (problématiques cochées).
  - Exemple : Si ce dernier présente uniquement des problèmes concernant sa mobilité, répondre seulement aux questions en lien avec la mobilité.
- 2. Lorsqu'on doute de la capacité de l'usager ou que l'incapacité varie dans le temps, **considérer la pire situation**.

  Exemple : Une personne a la solérose en plagues et lors d'un épisode

Exemple : Une personne a la sclérose en plaques et, lors d'un épisode aigu de la maladie, elle n'est pas en mesure de se déplacer. Il faut donc tenir compte de l'état le plus invalidant.

- 3. Si l'usager présente plus d'une problématique, répondre à chacune des questions de la problématique concernée en l'isolant des autres (mobilité, compréhension, surdité, vision).
  - Exemple: Un usager présente des limitations relatives à la surdité ainsi qu'à la compréhension et au jugement. Lorsqu'on demande si l'usager réagit à l'alarme, ne pas répondre non en raison du fait qu'il n'entend pas. On veut savoir s'il comprend et/ou réagira au son de l'alarme. Lorsqu'on répondra ensuite aux questions en lien avec la surdité, on ne tiendra pas compte de ses limitations quant à la compréhension et au jugement.

### Précisions aux questions des problématiques

- Problématique mobilité : questions A-B-D et E.
   Peut-il effectuer ces actions sans aide, c'est-à-dire seul?
- 2. Problématique compréhension/jugement.
  - La question C concerne tout comportement qui pourrait entraver une évacuation fluide et sécuritaire. Exemple: Un usager qui pourrait réagir avec agressivité ou résister. Un usager qui pourrait réagir avec anxiété, se cacher. Un usager qui voudrait retourner chercher un bien personnel.
  - La question D : Est-ce qu'il sait par où se diriger : Il faut répondre à la question en se demandant si cet usager sait, sans qu'on lui dise, par lui-même, qu'au son de l'alarme, il doit se diriger vers la sortie d'urgence la plus proche.
  - Question E : Dans la mesure où l'usager serait désorienté, celui-ci aurait besoin qu'on lui donne une consigne comme par exemple : «
     M. Tremblay, il faut sortir. Suivez les autres qui se dirigent vers cette sortie-là. »
  - La question F : Si une médication pouvait l'empêcher de se réveiller au son de l'alarme et/ou l'usager serait dans un état léthargique certain.

Mars 2023 2